



Egypte au fil du Nil, à l'occasion du Nouvel An



Du 29 décembre 2022 au 9 janvier 2023




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 Boîte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

PROGRAMME

BRUXELLES → LE CAIRE

JEUDI 29 DECEMBRE

Dans l'après-midi, départ de l'aéroport de Bruxelles et **envol direct** à destination du Caire.

Arrivée au Caire en début de soirée et accueil par votre guide local francophone.

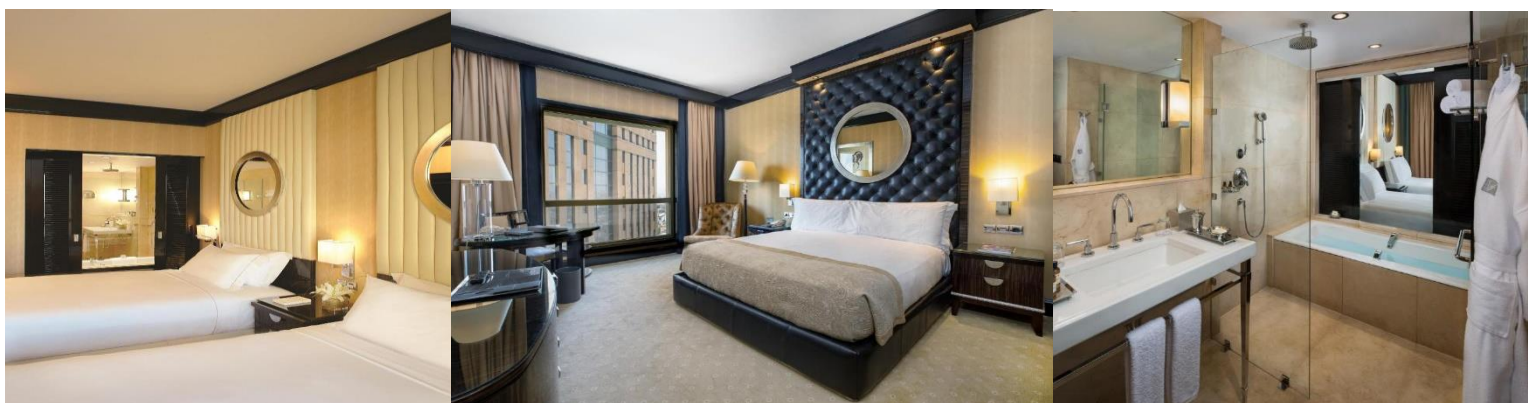
Transfert vers votre hôtel.

La capitale égyptienne s'étend sur les deux rives du Nil. Le gouvernorat de Giza, sur la rive Ouest, et celui du Caire proprement dit, sur la rive Est, se confondent dans la même mégapole. Insatiable, la 2^e plus grande ville du continent africain grignote un peu plus chaque jour les sables du désert et les terres agricoles. Le Caire étonnait déjà les voyageurs au temps des Mamelouks. Mais Le Caire, cité indomptable, reste pour les Égyptiens « la Victorieuse », « la Mère du monde » ou, plus simplement, « Misr », du nom de l'Égypte tout entière. Pour peu qu'il accepte de s'y perdre, le visiteur étranger découvrira, lui aussi, la douceur de ses nuits tout illuminées des néons verts des mosquées, la chaleur de ses petits cafés populaires, le plaisir de déambuler dans les ruelles et l'humour souriant des Caiotes.

Dîner et nuit à l'hôtel **Fairmont Nile City Hotel 5***.

Art déco et design moderne se combinent pour vous offrir une élégance et un raffinement intemporels.

Installé dans les tours du Nile City, au bord du Nil, le Fairmont Nile City dispose d'un toit-terrasse avec une piscine offrant une **vue spectaculaire sur Le Caire et les pyramides**.



Petit déjeuner à l'hôtel.

La journée commence par la découverte des **Pyramides et du Sphinx**.



Les pyramides et le sphinx étaient considérés par les Grecs comme l'une des sept merveilles du monde. Une seule pyramide est construite de 2 300 000 blocs pesants chacun en moyenne deux tonnes et demie. Face à une telle immensité, on ne peut s'empêcher de ressentir l'émerveillement et la crainte que tant d'écrivains et d'artistes ont cherché à transmettre au fil des siècles.

La pyramide de Khéops est particulièrement intéressante car ses chambres funéraires intérieures sont ouvertes à l'inspection par le public.

Non loin des Pyramides se trouve le Grand Sphinx de Gizeh, qui date de l'époque de Chephren (2620 avant JC). Taillée dans du calcaire jaunâtre naturel et mesurant 65 pieds de haut et 187 pieds de long, cette statue inoubliable combine la tête d'un pharaon avec un corps de lion.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après le déjeuner, route vers **Saqqarah**, l'un des sites archéologiques les plus riches d'Égypte et une des plus vastes nécropoles, elle s'étend sur 7 km au nord de l'ancienne capitale Memphis.

Visite du **complexe funéraire et de la Pyramide à degrés de Djoser**, la première pyramide jamais construite (27^e siècle avant notre ère).

Ensuite, la dernière visite de la journée sera **Memphis, première capitale de l'Égypte unifiée**. Elle fut fondée au 32^e siècle avant J-C par le roi Ménès. Le point fort de cette visite sera l'incroyable **Colosse de Ramsès II**, le sphinx d'albâtre et de nombreux autres statues et objets.

Dîner et nuit à l'hôtel **Fairmont Nile City Hotel 5***.



Petit déjeuner et départ vers le centre du Caire. La journée commence par la visite du **Musée Egyptien***.

Aucune visite en Egypte n'est complète sans une visite du « futur-ex » plus grand musée du monde consacré au glorieux règne de l'Égypte ancienne. Avec une vaste collection d'expositions remontant à diverses périodes de l'Antiquité, plus de 120 000 artefacts, avec comme pièces maîtresses **les trésors de Toutankhamon ainsi que le masque du roi découvert dans sa tombe** (en or massif, il est décrit comme le plus bel objet de tous les temps), la salle des momies, de grands reliefs impressionnants, des statues, des sarcophages, des bijoux, tout y est !

**Si entre-temps le Nouveau Grand Musée du Caire ouvre enfin ses portes, la visite sera évidemment adaptée.*

Ensuite, visite de **la Citadelle de Salah El Din**.



C'est Saladin, devenu maître de l'Orient à la mort de Nur ed-Din, qui bâtit la citadelle en 1176, d'un plan destiné à entourer Misr (Le Caire) de murailles. En 1218, le sultan El Kamel, neveu de Saladin, y installe sa résidence. L'enceinte inférieure de la forteresse fut le témoin du fameux massacre des mamelouks par Mohamed Ali en 1811.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après le déjeuner, visite des **souks de Khan El Khalili**.

Le Khan est formé par un immense rassemblement de marchés et d'échoppes (artisanat, orfèvreries, commerces touristiques). On y trouve le fameux café El Fishawi avec ses gigantesques cadres décorés et ses ornements qui sont d'une grande beauté.

Retour à l'hôtel.

Dîner de réveillon. Nuit à l'hôtel **Fairmont Nile City Hotel 5***.

Petit déjeuner.

Départ tardif pour la visite des Fatimides du Caire.

(Le Caire islamique), le cœur historique de la ville. Une visite de certains lieux et monuments les plus incroyables du Caire.

Dynastie Islamique de l'Afrique du Nord, les Fatimides (conquérants chiites) ont conquis l'Egypte en 969 après J-C, faisant du Caire (El-Qahira, « la Victorieuse ») leur capitale. Durant les deux siècles de leur règne, Le Caire devient le carrefour commercial majeur de l'Orient.

La visite commence au pied de **Bab el-Foutouh**. Construite en 1087, Bab el-Foutouh est reconnaissable à ses deux tours arrondies. Une longue voûte mène alors à l'intérieur de l'enceinte du Caire fatimide.

Continuation par **la Rue Al Muizz Al Deen, autrefois rue principale de la ville, où se concentrent de nos jours les sites du Caire islamique**, mausolées, palais, Sabils (édifice typique de l'architecture Mamelouke).



La visite se terminera par **Bab Zuweila, l'une des trois portes restantes des murs sud de la vieille ville du Caire.**

Son nom vient du Bab "porte", et Zuwayla, est le nom d'une tribu de berbères guerriers du désert occidental. Il s'agit d'une remarquable construction de pierres de taille débutée en 1091 avec des tours demi-cylindriques au-dessus desquelles dépassent les deux minarets de la mosquée El-Mouayed.



Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert vers l'aéroport du Caire et formalités d'enregistrement pour prendre un vol à destination de Louxor avec la compagnie **Egyptair**.

Arrivée à Louxor dans la soirée.

Ses monuments grandioses, que le temps a su épargner, ont fait de Louxor l'un des principaux sites touristiques de l'Égypte. Edifiée sur l'antique cité de Thèbes, fondée il y a 4000 ans, Louxor se présente comme un immense musée à ciel ouvert, imposant le témoignage vivace d'une civilisation glorieuse.

Au fil des siècles, les superbes temples de Louxor, de Karnak, de Ramsés II, et D'Hatshepsout ont suscité l'émerveillement des visiteurs. A l'époque Gréco-romaine, on se pressait déjà pour entendre la mystérieuse voix de Memnon émanant d'un colosse d'Aménophis III.

Depuis que l'archéologie a acquis ses lettres de noblesse au siècle dernier, les voyageurs curieux se pressent sur les pas des premiers découvreurs de la célèbre nécropole de la vallée des Rois.

Transfert vers hôtel.

Arrivée, installation, dîner et nuit à l'hôtel **Steigenberger Nile Palace Louxor 5***.



LOUXOR 

LUNDI 2 JANVIER

Petit déjeuner.

Départ pour la visite du **Temple de Karnak**.

Cet ensemble gigantesque est relié au temple de Louxor par l'allée des 40 Béliers (longue de 3 km). Cette voie servait à la procession annuelle du dieu Amon. La construction fût étendue sur huit siècles.



Ensuite, visite du **Temple de Louxor**.

Le temple de Louxor fut construit vers 1500 av. J-C par Amenhotep III et est dédié aux dieux Amon, Mout et Khonsou. Ce temple portait aussi le nom de « harem du sud ». De par ses proportions mystérieuses, le temple de Louxor a fasciné de nombreux architectes, artistes et savants depuis des siècles. Peut-être connaissez-vous déjà l'obélisque qui se dresse à l'entrée du temple ; l'autre obélisque fut transporté au 19^e siècle à Paris, place de la Concorde. Dans la cour intérieure, bâtie par Ramsès II, se trouve la mosquée d'Aboe al-Haggag, dédiée au sheik du même nom. C'est l'une des plus anciennes mosquées de la ville.

Accueil et transfert vers votre bateau de croisière.

CROISIERE A BORD DU BATEAU MS ROYAL LILY 5* :

Installation dans votre cabine pour une croisière de 5 jours et 4 nuits.

Le MS Royal Lily est un bateau de croisière 5* naviguant entre Louxor et Assouan sur le Nil pour des croisières de 3, 4 et 7 nuits.

Il dispose de 56 cabines. Toutes disposent de baies vitrées panoramiques, contrôle individuel du climat, coffre de sécurité, mini-bar, télévision, sèche-cheveux. Les salles de bains sont équipées d'une douche, d'articles de toilette gratuits et d'un sèche-cheveux.



Déjeuner à bord.

L'après-midi, un service de thé vous sera proposé à bord.

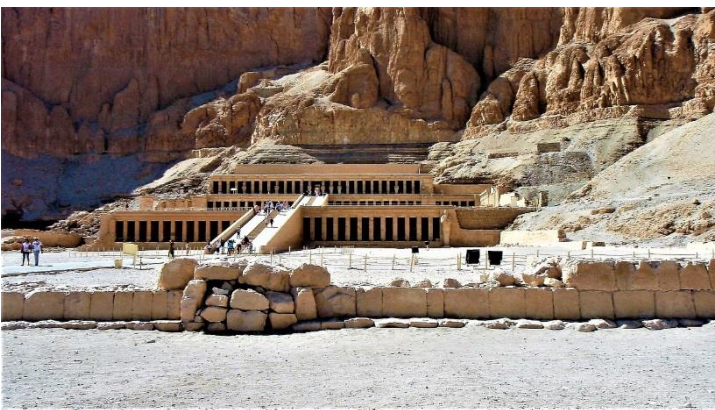
Dîner et nuit à bord du MS Royal Lily 5* en cabine standard.

Petit déjeuner à bord.

Départ vers **la Vallée des Rois et des Reines** où repose une véritable société d'outre-tombe. En effet, 62 tombes y ont été localisées. Les trois principales sépultures sont sans conteste : la tombe de Ramsès VI, la tombe de Thoutmosis III et celle de Ramsès III.

La nécropole de Thèbes, où se trouve la vallée des rois et des reines, située sur la rive Ouest du Nil, est une vaste nécropole. Les souverains se faisaient enterrer majestueusement dans cette montagne. Ils étaient accompagnés dans leurs « Palais d'éternité » (tombes) de nombreux objets.

Ensuite, continuation avec la visite du **Temple Funéraire de Hatshepsout à Deir el-Bahari**.



Construit pendant le règne de la 18^e dynastie par la reine Hatchepsout, l'un des plus grands souverains d'Égypte. Le temple est caractérisé par ses nombreuses terrasses, les statues de la reine à la barbe et son emplacement magnifique sculpté dans l'une des grandes montagnes de Thèbes.

Gracieusement édifié, tout à fait unique en son genre, respectant harmonieusement la disposition naturelle de l'environnement, cette superbe colonnade aux reliefs illustre l'expédition de la reine aux pays de Pount.

La dernière visite sur la rive Ouest sera celle des **Deux Colosses de Memnon**.

Les deux statues monumentales désignées sous le nom de colosses de Memnon sont les premiers monuments que l'on aperçoit en débarquant sur la rive occidentale. Elles constituent les seuls vestiges du temple du pharaon Aménophis III.



Retour à bord pour le déjeuner et navigation vers Edfou.

L'après-midi, un service de thé vous sera proposé à bord.

Cocktail de bienvenue.

Dîner et nuit à bord du MS Royal Lily 5* en cabine standard.

Navigation vers Edfou.

Petit déjeuner à bord, puis transfert vers le **temple d'Edfou**.

Visite du **Temple d'Horus**.



Le temple d'Horus ou temple d'Edfou, est l'un des sites les mieux conservés d'Egypte.

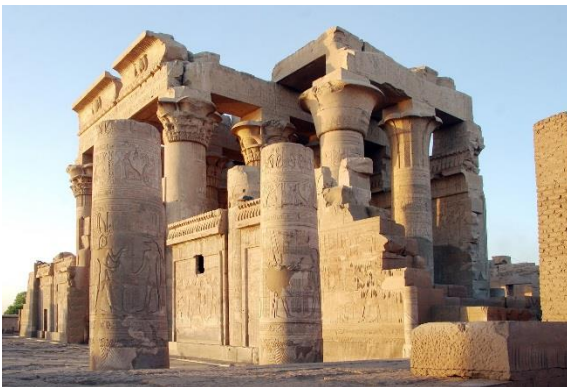
Ce temple érigé par les Ptoléméens est dédié au dieu Horus et réputé pour ses faucons royaux qui en gardent l'entrée. La cour intérieure, les portiques et les salles se trouvent toujours au même endroit qu'à l'époque où on y vénérât les dieux.



Retour au bateau pour le déjeuner à bord. Navigation vers Kom Ombo.

Un service de thé vous sera proposé sur le pont.

Visite du **Temple de Sobel et Horus ou Temple de Kom Ombo**.



Perché sur une colline dominant le Nil se dresse le double temple de Kom Ombo. Après avoir été abandonné par les prêtres, il fut entièrement recouvert par le sable. On peut se rendre compte du niveau d'ensablement à la couleur de la pierre à l'intérieur. Les Coptes qui l'ont occupé ont détruit une partie des bas-reliefs; plus tard le bâtiment servit de carrière. Les crues du Nil ont elles aussi balayé l'ancienne terrasse du temple. **Un Temple pour deux : la partie gauche du temple est dédiée au dieu Haroëris, dieu**

faucon. La partie droite au dieu Sobek, dieu crocodile. On retrouve cette dualité dans la double entrée, le double autel et dans toute une série de doubles portes.

Retour au bateau. Dîner à bord. Navigation vers Assouan.

Nuit à bord du MS Royal Lily 5* en cabine standard.

Petit déjeuner à bord.

La ville s'étend sur la rive orientale du Nil, face à l'île Eléphantine. Située au nord de la première cataracte du fleuve, la localité repose sur l'un des six affleurements rocheux que l'on dénombre entre Assouan et Khartoum (les 5 autres se trouvant au Soudan). Le Nil apparaît ici dans toute sa magie, dévalant de barrage en barrage, ou s'enroulant autour de rochers de granit géants et d'îles constellées de palmiers surgissant des rapides. A part visiter des monuments pharaoniques, Gréco-romains, coptes islamiques et modernes, les fantastiques jardins botaniques, le gigantesque Haut-Barrage, le Lac Nasser et, en dehors du Caire, les souks les plus fascinants du pays,... la meilleure chose à faire à Assouan est de contempler, au soleil couchant, les felouques glisser paresseusement.

Visite du **Haut Barrage**.

Appelé Saad El Aali, c'est un ouvrage colossal, l'un des plus impressionnants du monde : 42,7 millions mètres cubes d'eau, son épaisseur à la base est de 980 mètres, sa longueur de 3600 mètres et sa hauteur de 111 mètres. Son lac artificiel, appelé le lac Nasser, fait 500 kilomètres de long, dont 150 se trouve au Soudan.

La construction du Haut Barrage d'Assouan met l'Égypte à l'abri des caprices du Nil. Mais le remplissage du Lac Nasser condamnait 24 temples antiques à être engloutis. La mobilisation internationale fut telle que l'on réussit à sauver les temples de Nubie et en premier lieu, ceux d'Abou Simbel...

Ensuite, départ à bord d'un bateau moteur à la découverte **du temple de Philae** construit au 3^e siècle avant J-C.

Philae est l'île la plus petite du Nil et abrite le temple d'Isis. Avec la construction du premier barrage, l'île était totalement submergée par les eaux pendant une partie de l'année ; la construction du deuxième barrage aurait eu pour conséquence de faire disparaître définitivement cette merveille. Un projet commun entre l'Unesco et l'Égypte consista à démonter les temples et à les reconstruire un peu plus haut sur l'île Agilka.

Retour au bateau pour prendre le déjeuner à bord.

Puis, visite de **l'Obélisque inachevé**.

Les obélisques qu'on retrouve à Paris, Rome, Istanbul, Londres et New York furent taillés dans le granit d'Assouan. L'Obélisque Inachevé qui se trouve un peu au sud de la ville est long d'une quarantaine de mètre et aurait pesé 1000t s'il n'avait pas été inachevé à cause d'une fissure.

Retour au bateau.

Dîner et nuit à bord du M/S Royal Lily 5* en cabine standard.



Petit déjeuner à bord. Débarquement et fin des services du bateau.

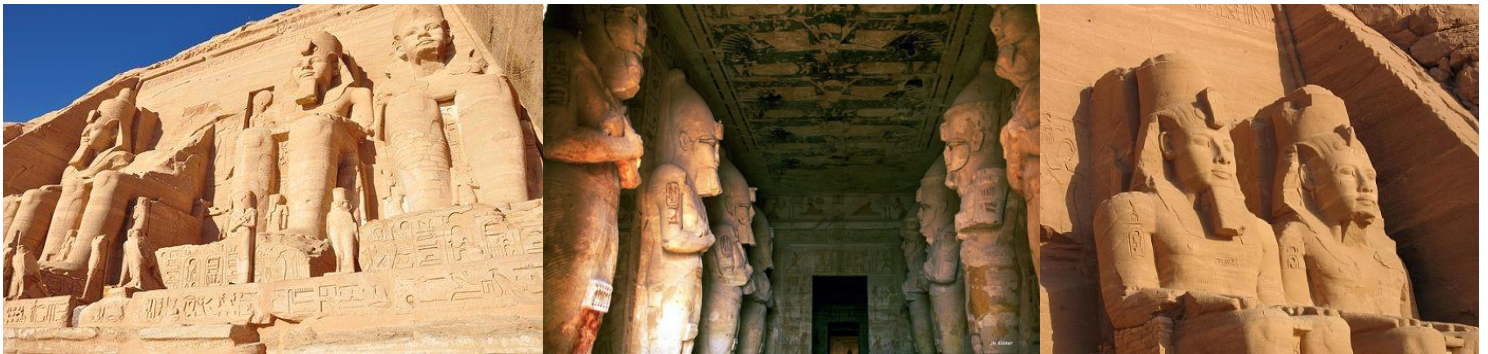
Transfert vers **Abou Simbel**. Déjeuner dans un restaurant local.

Les temples d'Abou Simbel sont situés à 280 km au sud d'Assouan. Ces temples rupestres, qu'on appelait jadis Ibsamboul, sont l'aboutissement d'une quête qui conduit le voyageur de la Méditerranée aux portes du Soudan, comme le fut certainement une quête religieuse pour les pharaons, à une autre époque.

La relocalisation des temples fut un événement historique dans les années 1960. À cette époque, les temples étaient menacés de submersion dans le lac Nasser lors de la construction du barrage. L'UNESCO joue un rôle prépondérant dans la protection et le déplacement de ces deux monuments mis en danger par la construction du Haut-Barrage pour les transférer 60m au-dessus de la falaise.

C'est Ramsès II (1279-1212 av. J.-C) qui, dans les années 26 à 34 de son règne, se fit construire ainsi qu'à sa femme Néfertari, tout près de la rive du fleuve, ces sanctuaires "pour l'éternité".

La caractéristique la plus remarquable du temple d'Abou-Simbel est que la construction est orientée de manière à ce que les rayons du soleil du matin brillent deux fois par an sur toute la longueur de la caverne du temple intérieur et illuminent les statues des quatre dieux assis à l'extrémité de la grotte.



Retour à Assouan.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Mövenpick Resort Assouan 5***.

Installé sur l'île Éléphantine, au milieu du Nil, le Mövenpick Resort Aswan propose de luxueux hébergements. Les chambres agréablement aménagées sont spacieuses et élégantes. Toutes possèdent un balcon ou une terrasse privée.



Petit déjeuner.

Visite du **Musée de la Nubie**.

Inauguré en 1997, fruit des efforts menés à l'international lors de la Campagne internationale de l'UNESCO pour la sauvegarde des monuments de Nubie afin de sauver ceux-ci des eaux du lac Nasser derrière le Haut barrage d'Assouan, le Musée de la Nubie dévoile l'une des nombreuses civilisations égyptiennes. On y retrouve de très intéressantes pièces de la période protodynastique : poteries décorées, gravures rupestres. De nombreuses statues, dont celle du prince Horemakht mais aussi l'évocation de la vie quotidienne des Nubiens et du sauvetage des temples de la vallée.



Déjeuner dans un restaurant local typique nubien.

Après-midi reposante sur le Nil...



Retour à l'hôtel. Dîner et nuit au Mövenpick Resort Assouan 5*.

Petit déjeuner (à emporter), transfert vers l'aéroport d'Assouan et formalités d'enregistrement pour prendre votre vol à destination du Caire avec la compagnie **Egyptair**.

Arrivée au Caire en début de matinée.

Dernière découverte du Caire... Déjeuner dans un restaurant local.

En soirée, départ pour le dîner d'adieu dans un restaurant local.

Nuit à votre hôtel **Fairmont Nile City Hotel 5***.

Transfert vers l'aéroport du Caire pour les formalités d'enregistrement.

Dans la matinée, envol à destination de Bruxelles avec la compagnie **Egyptair (vol direct)**.

Arrivée à Bruxelles en début d'après-midi.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

INFORMATION : L'ordre des visites pourrait être modifié en fonction de l'armateur, des conditions climatiques, des aléas du trafic, des conseils du guide, des services de réservation des musées, etc...

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 26/09/2022):

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE & CABINE DOUBLE: **5.595 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.250 €**

PRIX NORMAL (RESERVATION A PARTIR DU 27/09/2022):

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE & CABINE DOUBLE: **5.850 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.250 €**

CE PRIX COMPREND :

- Les vols internationaux avec la compagnie régulière Egyptair en classe économique
- Les vols domestiques avec la compagnie régulière Egyptair tels que mentionnés au programme en classe économique
- Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour +/- 376,93 €)
- Le logement 4 nuits au Caire dans l'hôtel mentionné ou de catégorie similaire
- Le logement 1 nuit à Louxor dans l'hôtel mentionné ou de catégorie similaire
- La croisière de 4 nuits sur le Nil de Louxor à Assouan en pension complète, cabine standard
- Le logement 2 nuits à Assouan dans l'hôtel mentionné ou de catégorie similaire
- La pension complète
- Les transferts en bus climatisé tel que repris dans le détail journalier
- Les services d'un guide locale francophone durant toute la durée du séjour
- Les visites et excursions prévues au programme
- Le visa d'entrée (28\$ usd sous toute réserve de modification par les autorités)
- L'accompagnement professionnel et expérimenté de Preference – Travel Team
- La prime du Fonds de Garantie Voyages
- La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les boissons, pourboires, blanchisserie, dépenses personnelles, ...
- Les assurances
- Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales et/ou les compagnies aériennes avant, pendant et après le séjour

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI ET SUR BASE DU COURS DU TAUX DU \$ (USD) EN DATE DU 08/09/22

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS A L'ARRIVEE**. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

UN VISA EST EGALEMENT NECESSAIRE, CELUI-CI S'OBTIENDRA A L'ARRIVEE AU CAIRE.

AUCUNE VACCINATION* N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE (*HORS COVID-19). N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : EGYPTE – du 29 décembre 2022 au 9 janvier 2023

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE & CABINE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

*AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID

INSCRIPTION (SUITE) : EGYPTE – du 29 décembre 2022 au 9 janvier 2023

PRIX : **AVANTAGE PRIX PRESTO JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE 2022: 5.595 €**
 A PARTIR DU 27/09, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **5.850 €**
 LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **1.250 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTÉ DE 40% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 15 NOVEMBRE 2022.**

PAIEMENTS* : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
RÉFÉRENCE : EGYPTE – D.3645

**EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.*

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	40 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	60 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.fgfg.be - mail@fgfg.be Lic Cat A 1652 01/07/2018